

Sous-dénombrement des exportations

Le sous-dénombrement des exportations a trait à la situation où des exportations ne sont pas portées à l'attention du pays consignataire et, par conséquent, n'apparaissent pas dans les statistiques officielles du commerce publiées par ce pays.

Dans certains cas, des biens exportés directement du Canada vers un autre pays peuvent ne pas être déclarés. Les exportations canadiennes seront alors sous-estimées puisque ce commerce d'exportation ne sera pas enregistré. La situation est rendue plus complexe par la possibilité de faire des expéditions « en douane » aux États-Unis. Tel qu'indiqué précédemment, aux termes de l'Accord sur l'échange de données entre le Canada et les États-Unis, les exportateurs canadiens n'ont pas à produire de document d'exportation lorsque les biens sont destinés à la consommation aux États-Unis. Les exportateurs peuvent ne pas déclarer au Canada des mouvements de biens en douane destinés à un pays autre que les États-Unis si ces biens sont expédiés en douane en passant par les États-Unis.

À titre d'exemple, les biens qui transitent par les États-Unis vers d'autres destinations finales, comme le Mexique, peuvent être placés en douane pour la partie du trajet qui se déroule aux États-Unis. Les exportateurs pourraient traiter ces exportations au Mexique transitant par les États-Unis de la même façon qu'ils traitent les exportations aux États-Unis en ne produisant pas de document de douane justificatif. Aucun document d'importation aux États-Unis ne sera requis parce que la destination éventuelle de ces biens est le Mexique. Par conséquent, les douanes américaines ne consigneront pas d'importation. Toutefois, le Mexique enregistrera l'importation de ces biens provenant du Canada. Encore une fois, il y aura un déséquilibre statistique : les échanges du Canada avec le Mexique seront sous-estimés. Mais contrairement à l'exemple donné ci-dessus pour l'erreur d'attribution entre pays, les importations aux États-Unis en provenance du Canada et les exportations américaines au Mexique ne seront pas surestimées.

Estimations de rapprochement

Les études de rapprochement produisent des estimations visant à équilibrer les données sur les importations/exportations de pays partenaires. Bien que les données ne permettent pas une estimation robuste des écarts, elles permettent tout de même d'établir une limite supérieure à ce que pourraient représenter ces valeurs.

L'estimation qui fournit une mesure des erreurs d'attribution est appelée la valeur du commerce indirect. Cette estimation repose sur les registres d'importation disponibles des pays partenaires. Dans les études de rapprochement, les cas où le registre d'importation indique que le pays d'origine est le pays partenaire et que le pays d'expédition ou de vente est un autre pays sont traités comme du commerce indirect. L'hypothèse faite ici est que, dans la plupart des cas, le commerce indirect entraîne une erreur d'attribution entre pays puisque le pays intermédiaire est celui indiqué comme partenaire commercial dans les statistiques officielles du pays exportateur.

L'estimation qui fournit une mesure du sous-dénombrement est appelée le résidu. Elle est obtenue en calculant la différence entre les données publiées sur les importations et la somme des rapprochements. Ces derniers peuvent comprendre des estimations pour le commerce indirect, le fret et les assurances, les réexportations, les majorations de prix, etc. Le résidu est donc constitué principalement de deux éléments : le sous-dénombrement des exportations et les erreurs ou lacunes dans les autres estimations de rapprochement. En toute probabilité, le résidu correspond essentiellement à un sous-dénombrement des exportations, mais on ne peut départager les deux éléments avec certitude.